



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Stagiaires : des formations pendant les vacances...

Plusieurs académies "proposent" aux stagiaires des formations pendant les vacances scolaires. Ces formations concernent aussi bien des stagiaires à temps plein pour lesquels les ESPE ont du mal à proposer des formations alors qu'ils/elles sont déjà débordé-e-s, que des stagiaires à mi-temps.

Même si certains recteurs, comme à Toulouse, affirment que la non-présence à ces formations n'aura aucune incidence sur la titularisation en fin d'année scolaire, la CGT Educ'action exige que la ministre de l'Éducation nationale s'engage à ce qu'aucune formation organisée pendant les vacances scolaires n'ait un caractère obligatoire.

Pour la CGT Educ'action, il est inacceptable que des formations soient proposées pendant les vacances scolaires. Nous demandons donc à la ministre de l'Éducation nationale de permettre que tous les stagiaires bénéficient, sur leur temps de travail, des formations auxquels ils/elles ont droit ou qu'ils/elles souhaitent suivre. Toutes et tous doivent obtenir une décharge horaire.

Cette situation démontre une nouvelle fois la difficile mise en place des ESPE qui ne permettent pas de proposer aux personnels une formation initiale adaptée et de qualité.

La CGT Educ'action exige une remise à plat de la réforme. Elle propose un recrutement niveau licence, suivi d'une formation pleine de deux années validée par un Master. Elle considère que les stagiaires ne doivent pas être considéré-e-s comme des moyens d'enseignement.

Montreuil, le 3 février 2014